

Cotisation payable au compte BE50 7360 3176 2918 EUR

Les informations figurant ci-dessous constituent un simple résumé informatif des dispositions du ROI (publié sur le site) et seul ce dernier engage le club.

Afin d'éviter les habituels et importants de retards de paiement qui obèrent chaque saison la trésorerie du club, nous nous voyons désormais contraints d'appliquer des majorations si les délais de paiement ne sont pas respectés.

Ces majorations sont de 25 € pour celui ou celle qui ne règle pas une échéance à la bonne date (soit acompte de 150 € pour le 25 mai 2020 (80 € en baby) et le solde avant le 15 août 2020). Si vous ne respectez ni la première ni la seconde échéance les majorations se cumulent.

Aucune exception ne sera consentie, sauf si vous sollicitez des délais et que nous les octroyons. Les demandes de délais de paiement introduites moins de 10 jours avant l'échéance ne seront pas (sauf circonstances particulières reconnues par nous) prises en considération.

1. Tarifs pour la saison 2020-2021 pour les joueuses/joueurs :

- régionales/nationales jeunes – quel que soit le nombre d'entraînements	tarif A+	430 €
- se voyant proposer 3 entraînements par semaine	tarif A	430 €
- se voyant proposer 2 entraînements par semaine	tarif B	370 €
- pour la catégorie U8	tarif D	340 €
- seniors se voyant proposer 1 entraînement semaine -	tarif E	290 €
- seniors se voyant proposer 1 entraînement semaine -	tarif E	290 €
- Tarif Baby-basket		170 €
- Tarif A+ . Supplément (par entraînement complémentaire hebdomadaire) au-delà de 3 entraînements par semaine (sauf pour ceux effectuant les prestations compensatoires convenues en faveur du club tels arbitrage, ...)		75 €

Ce qui donne en résumé :

	Prix cotisation par saison	
	Baby	170 €
	U8	340 €
	2 entraînements/semaine	370 €
	3 entraînements/semaine	430 €
Senior(els)	1 entraînements	290 €
Senior(els)	Sans entraînement	250 €

2. Les joueurs déjà inscrits au club durant la saison 2019-20 qui ont reçus une proposition de réinscription du club et qui rentrent leur inscription pour la saison suivante après le 27 mai sont tenus de payer un supplément de cotisation de 25 €.

3. Délais de paiement pour les joueurs déjà affiliés au club :

- **Acompte de 50 € au plus tard le 27 mai 2020 :**
- **Solde au plus tard le 15 août 2020.**

Nous sommes à la disposition de tous pour octroyer dans des conditions particulières des délais de paiement. Les demandes introduites moins de 10 jours avant l'échéance ne seront pas (sauf circonstances particulières reconnues par nous) prises en considération.

4. Acompte nouveaux inscrits

- paiement d'un acompte de minimum 50 € dans les 5 jours de l'inscription.
- solde au plus tard avant le 15 août de la saison concernée (sous déduction de l'acompte payé) sauf pour les équipes avec 2 séances d'essais en début de saison (dans ce cas après les 2 essais) .

5. Réduction famille si un enfant paie la cotisation complète de 340 € ou plus.

- 30 € pour le second enfant.
- 80 € pour chacun des suivants.
- aucune chez les babys.

6. Sponsoring

Le paiement de la cotisation peut être remplacé par un sponsoring fiscalement déductible. Contactez-nous.